

Rencontre du 1^{er} juin avec le ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

Le nouveau ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, Olivier Dussopt, recevra Dominique Métayer ce 1^{er} juin en fin de journée.

Le Président de l'U2P soulignera combien la pression croissante sur les prix de l'énergie et des matières premières, de même que les difficultés d'approvisionnement et d'embauche, érodent la confiance des chefs d'entreprise.

Il rappellera que, **face à l'inflation, il appartient aux branches professionnelles de juger de l'opportunité de revaloriser les minima salariaux** dans le prolongement des augmentations du SMIC et du niveau de ces éventuelles revalorisations.

Ces négociations s'annoncent délicates dans la mesure où **elles devront trouver le juste équilibre entre la nécessité d'améliorer l'attractivité des métiers et celle de ne pas compromettre la rentabilité des entreprises**. De ce point de vue les mesures annoncées en vue de protéger le pouvoir d'achat des Français, vont dans le bon sens, qu'il s'agisse du triplement de la prime Macron, du chèque alimentaire ou de la limitation des hausses du coût de l'électricité et du gaz.

Dominique Métayer évoquera la réforme des retraites en considérant qu'elle constitue une priorité pour maintenir l'équilibre des comptes publics et qu'elle devra être conduite dans la concertation. L'U2P a soutenu les réformes successives depuis 1993 avec pour principal objectif d'assurer la pérennité du système de retraite par répartition. La prochaine devra **maintenir le dispositif carrières longues et prendre en compte les spécificités des régimes des travailleurs indépendants des professions libérales, de l'artisanat et du commerce**. L'U2P prendra ses responsabilités en faisant prochainement des propositions constructives à ce sujet.

Le Président de l'U2P saluera la confirmation que les aides à l'apprentissage et à la professionnalisation sont prolongées au moins jusqu'à la fin de l'année mais insistera sur la nécessité de pérenniser ces incitations pour les TPE et PME afin de ne pas casser la dynamique actuelle.

Il évoquera enfin la demande de l'U2P que la mission Combrexelle relative à la représentativité patronale soit menée à son terme en dépit du changement de gouvernement, **en espérant à terme une représentation plus équitable des petites et très petites entreprises au sein de la démocratie sociale**.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 22.06.21

Paris, 1^{er} juin 2022

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).